



Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association Française des diabétiques 04-05, qui s'est tenue le lundi 11 mars 2024 à 14h30, à Peipin, salle de l'âge d'or, mise gracieusement à disposition par la mairie.

La feuille de présence étant paraphée par les adhérents en leur nom et au nom de leur pouvoir, un décompte est fait : 26 adhérents présents et 33 pouvoirs, soit 54 voix sur 94 adhérents à jour de leur cotisation : le quorum étant atteint, la séance peut donc commencer à 14h45.

1 Rapport moral par le Président : Eric TAMAIN.

Le président remercie tout d'abord les participants et présente tous les bénévoles présents avec leur fonction respective.

- ✓ 2023 marque la sixième année de la fusion des AFD 04 ET 05 : de 26 adhérents en 2017, nous sommes passés à 94 adhérents en 2023.
- ✓ En 5 ans, 600 personnes ont été accompagnées en groupe ou individuellement, au travers des Elans Solidaires, notre programme d'éducation thérapeutique du patient.
- ✓ Notre ligne d'écoute départementale permet de répondre, immédiatement ou dans la demi-journée, à toute question en relation avec le diabète. Ouverte 7 jours sur 7 de 8h00 à 20h00.
- ✓ Grâce à la qualité de notre travail, la connaissance et la reconnaissance de nos actions par les acteurs de santé, notre association devient un incontournable pour les 20 000 diabétiques de nos deux départements.
- ✓ **Les Café Diabet'**, délaissés durant et suite à la COVID et également par le manque de bénévoles, se remettent progressivement en place. Gap a toujours été maintenu, Briançon recommence avec Nathalie et va débiter sur Digne, grâce à Céline : deux nouvelles bénévoles très motivées.

- ✓ **Elans Solidaires** : 118 personnes accompagnées en 2023, grâce au partenariat avec l'organisme de formation Pharmareflex, qui forme les officines sur différentes pathologies, dont le diabète.
- ✓ **Initiation Marche Nordique** : Depuis septembre, un groupe d'une douzaine de personnes, s'est initié avec Clément, un enseignant en APA (activité physique adaptée) et cela jusqu'en juin. Activité fortement appréciée : nous allons faire perdurer ce rdv mensuel dans le temps, sans enseignant.
- ✓ **Aide à la reprise à l'activité physique adaptée (APA)** : Trois adhérents ont bénéficié de la prise en charge d'un montant maximum de 50 euros, en une fois et pour un programme par an. Cet avantage est réservé à nos adhérents et uniquement avec un organisme d'APA certifié. Etablissements partenaires : ETNAS à Gap et CMS 04 à Digne.
- ✓ La première **journée de détente estivale** au plan d'eau de la Germanette, en juillet, a été un franc succès ; elle sera reconduite en juillet 2024.

✓ **CEA de Cadarache :**

Lors de la semaine du Handicap, en novembre, nous y avons tenu des stands préventions, avec dépistage Diabète et maladies rénales, informations sur les droits du patient, conseils diététiques et une conférence pour les salariés.

Cette action a été rémunérée à la hauteur de 1300 euros.

✓ **AUCHAN Manosque :**

Grâce au partenariat national Fédéral avec le groupe Auchan, cela pour la semaine nationale de prévention (SNP) en juin, un arrondi solidaire a été proposé à la clientèle pour la cause du diabète. Toute la journée, nous avons fait du dépistage glycémique, information prévention et avec Aprifel, des recommandations diététiques.

Cette action a été rémunérée à la hauteur de 660 euros.

- ✓ **La journée Mondiale du Diabète** a été réalisée dans des pharmacies labellisées « Amie » sur les deux départements.
- ✓ **Fondation Edith Selzer** : les groupes de parole sont en pause par manque de patients depuis le départ à la retraite du Docteur Frère. Nathalie, bénévole sur le Briançonnais, salariée de l'établissement, va prendre la suite de Régis (ancien vice-président qui a quitté le département), dans le but d'aider les patients diabétiques en leur parlant de l'association et en organisant des rencontres d'échange.
- ✓ **Provence Santé Coordination** : une séance sur les droits et devoirs des patients, animée par nos B.P.E, va être intégrée dans les séances E.T.P sur le 04.
- ✓ **Centre Medico Sportif 04 (CMS04) à Digne les Bains** : une convention, jusqu'à fin 2024, permet d'inclure 3 séances Elan Solidaire, avec intervention d'une psychologue et d'une diététicienne dans ce programme d'Activité Physique Adapté. (A.P.A).
- ✓ Par l'intermédiaire du site « **Je veux aider** », un nouveau flyer a été réalisé et un nouveau Roll Up pour nos stands prévention est en création.
- ✓ « **LinkedIn** » : notre inscription sur ce site rend visible notre association aux professionnels de santé.
- ✓ **C.P.T.S. du Verdon** : une convention a été signée pour intervenir sur des campagnes de prévention et la mise en place éventuelle de séances d'E.T.P. Elan Solidaire.
- ✓ **Cinq nouveaux bénévoles** sont en attente de formation d'intégration.
- ✓ Danielle et Éric ont suivi une **formation** au siège de la Fédération afin d'intervenir auprès des **personnes en situation de précarité**, ce qui nous permet de réaliser, en septembre, une action de prévention et d'accompagnement au Point Rencontre à Château Arnoux.
- ✓ **Différentes formations** en Visio seront réalisées tout au long de l'année pour entretenir l'efficacité de nos bénévoles.

Le Bilan Moral mis au vote a été adopté à l'unanimité des voix.

2) Election : deux nouveaux membres au conseil d'administration.

Danièle Pik ; Non démissionnaire.

Sophie Gaudin ; Non démissionnaire.

Thierry Plantivet ; Non démissionnaire.

Nathalie Paoletti ; Elue à la majorité des voix.

Franck Barreaux ; Elu à l'unanimité des voix.



Bienvenue à eux !

- ✓ **Un hommage a été rendu aux fidèles adhérents qui nous ont quittés en 2023.**
- ✓ **Bienvenue à Tilio, le fils de Mélodie-Neige, notre bénévole sur Manosque.**

3) Rapport financier par le Trésorier : Frédéric BŒUF

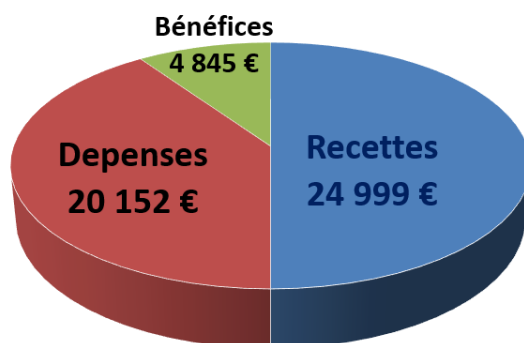
Les recettes : un total de 24999 euros, se répartissant comme suit :

- Cotisations d'un montant de 2450 euros, en augmentation de 425 euros.
- 2870 euros de dons + 1445 euros soit + 101%.
- 1319 euros de remboursement de frais par les organismes demandeurs.
- 17700 euros de subvention de la Fédération, pour les 118 personnes accompagnées dans le cadre des Elans Solidaires.
- Subvention de 660 euros opération Auchan.

Les dépenses : un total de 20152 euros, se répartissant comme suit :

- 1085 euros de fournitures de bureau.
- 698 euros d'achat de petit équipement.
- 371 euros de frais postaux.
- 107 euros d'assurance Responsabilité Civile.
- 2870 euros dons pour la recherche, reversés à la Fédération.
- 2368 euros pour les repas thérapeutiques liés aux Elans Solidaires.
- 668 euros hébergements lors des déplacements.
- 954 euros règlement de factures des intervenants professionnels de santé sur les Elans Solidaires et en Activité Physique Adapté.
- 8797 euros de frais de déplacements sur les actions de l'association.
- 788 euros de reversement à la Fédération sur la cotisation des adhérents.
- 60 euros d'adhésion CODES 05.
- 18 euros de frais bancaires. (Nouveauté 2023)

Le bénéfice est donc de 4847 euros, dû a des recettes en hausse de 60% et des dépenses de seulement 38%.



Budget Prévisionnel 2024 :

- **Recettes = 20 700 euros :**
 - Cotisations = 2500 €
 - Remboursement frais = 1300 €
 - Dons = 2500 €
 - Subvention Fédération pour les Elan Solidaire = 14 400 €
- **Dépenses = 20 700 euros :**
 - Fournitures de bureau = 1100 €
 - Petit équipement = 1000 €
 - Dons, cadeaux = 3800
 - Timbres = 340 €
 - Assurance = 100 €
 - Repas Elan-Solidaires = 2400 €
 - Frais intervenants = 1000 €
 - Cotisation F.F.D. = 800 €
 - Cotisations autres = 60
 - Frais déplacements = 8000 €
 - Frais hébergement assises = 600

Les bilans financier et prévisionnel mis au vote, sont adoptés à l'unanimité des voix.

Pas de questions diverses, la séance est levée à 17h00.

Le secrétaire :

Christian BELLO



Le Président :

Éric TAMAIN



Le Trésorier

Frédéric BŒUF

